



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E153461

VALABLE JUSQU'AU 21/02/2026

ÉDITÉ LE 14/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 6 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES

Siret : 797 599 180 00016

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3721148

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000021531144404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000021531144404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : ED CHAUFFAGE SANITAIRE

152 RUE JEAN JAURES
59494 PETITE-FORET

Téléphone : 00 00 00 00 00

Portable : 06 20 91 83 60

Fax :

Site Internet :

E-mail : e.d.chauffagesanitaire@gmail.com

Responsabilité légale :
DINARI ABDALLAH GÉRANT / EL MOUFAKIR KARIM CO-GÉRANT

Effectif moyen : 4 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	22/02/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/10/2024
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	30/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	22/02/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	16/10/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/10/2024
o Ventilation mécanique	30/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.